

Jean-Charles COLAS-ROY est nommé Président de l'association Coénove

Vice-Président de Coénove depuis janvier 2023, Jean-Charles COLAS-ROY prend, à compter du 14 mars 2023, les fonctions de Président de l'association. Il succède à Bernard AULAGNE qui devient Président d'honneur.

Jean-Charles COLAS-ROY, nouveau Président de Coénove :

- *« Je suis honoré de prendre la succession de Bernard AULAGNE en qualité de Président de l'association Coénove. Durant ses trois mandats successifs, Bernard AULAGNE a œuvré au service de la reconnaissance du gaz, de plus en plus renouvelable, comme énergie indispensable au mix énergétique français. »*
- *« Les prochains mois seront décisifs, en particulier avec la future LPEC (Loi de Programmation sur l'Energie et le Climat) et la mise à jour de la SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone) où Coénove poursuivra sa défense d'un mix énergétique pluriel et diversifié. »*
- *« Avec l'ensemble des membres de Coénove, nous continuerons d'œuvrer pour accélérer la décarbonation du secteur du bâtiment en valorisant la nécessaire complémentarité des vecteurs énergétiques et le rôle majeur du gaz, de plus en plus renouvelable, pour renforcer la résilience de notre système énergétique français et européen. »*
- *« Le gaz représente un véritable atout pour la décarbonation du secteur du bâtiment car c'est un vecteur énergétique stockable, flexible et, à terme, totalement bas carbone et produit en France. »*
- *« Soutenons les innovations de la filière gaz, avec par exemple la chaudière THPE (Très Haute Performance Energétique) ou la PAC hybride, qui permettent des réductions massives et rapides des consommations énergétiques et des émissions de GES, mais aussi la résilience de notre système électrique. En parallèle, accélérons la trajectoire de développement du biogaz, produit en France, en inscrivant dans la prochaine PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie) un objectif de 20% de gaz renouvelables en 2030. »*

Bernard AULAGNE, Président d'honneur de Coénove :

« Depuis sa création en 2014, nous avons réussi à faire reconnaître Coénove dans le panorama des contributeurs au mix énergétique français de demain en proposant des voies alternatives à une électrification massive et outrancière des usages. Ce fut une expérience humaine passionnante. Je tiens à remercier l'ensemble des membres de Coénove, actuels et passés, qui m'ont accompagné et soutenu et je suis heureux de passer désormais le flambeau à Jean-Charles COLAS-ROY et confiant pour la suite. »

Jean-Charles COLAS-ROY est ingénieur, doublement diplômé de l'Institut Polytechnique de Grenoble (PHELMA 2002 puis ENSE³ 2003). En 2004, il co-fonde la société H3C-énergies qui accompagne ses clients dans l'optimisation de leurs consommations énergétiques.

Il s'engage parallèlement en politique et il devient conseiller municipal de la commune de Saint-Martin-d'Hères en 2016.

En 2017, il est élu député de la 2ème circonscription de l'Isère.

À l'Assemblée nationale, il siège au sein de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, pour laquelle il a été le rapporteur du projet de loi mettant fin à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures en France. Spécialiste de la transition énergétique, il occupe diverses fonctions :

- Co-Président du groupe d'études « Énergies vertes ».
- Vice-Président du groupe d'études « Enjeux économiques de la filière industrielle énergétique ».
- Whip (Coordinateur) des députés LREM de la Commission DDAT.

En 2022, dans le cadre de la campagne présidentielle d'Emmanuel MACRON, il est nommé relais programmatique « transition écologique » du Président-Candidat.

De 2017 à 2022, Jean-Charles COLAS-ROY est membre du Conseil d'Administration de l'Agence de la transition écologique (Ademe).

En janvier 2023, il devient Vice-Président de Coénove aux côtés de Bernard AULAGNE, Président de l'association.

À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de l'efficacité énergétique dans le bâtiment - énergéticiens, industriels et professionnels - tous convaincus de la pertinence d'une approche basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz, de plus en plus renouvelable, doit jouer dans la stratégie énergétique de la France. Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général. www.coenove.fr

Contacts presse

Agence A+ Conseils

Marion LEBEL

marion@aplusconseils.com

06.76.02.57.47

Christelle ALAMICHEL

christelle@aplusconseils.com

06.31.09.03.83